

RCS : COMPIEGNE

Code greffe : 6002

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de COMPIEGNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1980 B 50029

Numéro SIREN : 317 780 062

Nom ou dénomination : STOKOMANI

Ce dépôt a été enregistré le 07/11/2018 sous le numéro de dépôt 6251

STOKOMANI S.A.S.

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 decembre 2017)



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 decembre 2017)

A l'associé unique,
STOKOMANI S.A.S.
3 avenue des charmes
ZA Parc technologique d'Alata
60160 CREIL

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société STOKOMANI S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 decembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01 janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 2 Principes, règles et méthodes comptables des comptes annuels qui expose le changement de méthode comptable relatif à la première application du règlement 2015-05 de l'Autorité des normes comptables relatif à la comptabilisation des écarts de change, d'application obligatoire à compter du 1er janvier 2017.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone: +33 (0)1 56 57 58 59, Fax: +33 (0)1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

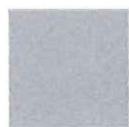
Fait à Neuilly-sur-Seine , le 25 avril 2018

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit



François Antarieu

Bilan



Bilan Actif

STOKOMANI SAS

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 18/04/18

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2017	Net (N-1) 31/12/2016
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	4 924 499	2 834 597	2 089 902	1 363 319
Fonds commercial	1 977 531		1 977 531	1 737 531
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	6 902 030	2 834 597	4 067 433	3 100 850
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	42 419 993	18 793 554	23 626 439	20 916 138
Installations techniques, matériel et outillage industriel	15 547 921	9 601 088	5 946 833	4 901 619
Autres immobilisations corporelles	28 736 730	14 270 268	14 466 462	10 353 421
Immobilisations en cours	1 539 074		1 539 074	1 312 651
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	88 243 719	42 664 911	45 578 808	37 483 829
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	85		85	85
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	3 035 719		3 035 719	2 801 836
TOTAL immobilisations financières :	3 035 804		3 035 804	2 801 921
ACTIF IMMOBILISÉ	98 181 552	45 499 508	52 682 044	43 386 599
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises	105 443 450	1 379 265	104 064 185	92 299 768
TOTAL stocks et en-cours :	105 443 450	1 379 265	104 064 185	92 299 768
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	479 058		479 058	459 774
Autres créances	8 954 981		8 954 981	5 661 347
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	9 434 039		9 434 039	6 121 121
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	12 826 662		12 826 662	19 516 370
Charges constatées d'avance	13 023 425		13 023 425	8 883 960
TOTAL disponibilités et divers :	25 850 087		25 850 087	28 400 330
ACTIF CIRCULANT	140 727 576	1 379 265	139 348 311	126 821 219
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	238 909 128	46 878 773	192 030 355	170 207 818

Bilan Passif

STOKOMANI SAS

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 18/04/18

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2017	Net (N-1) 31/12/2016
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé 25 000 000	25 000 000	25 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	119 376	119 376
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	2 500 000	2 500 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	61 878 926	53 325 217
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	20 183 695	20 553 708
TOTAL situation nette :	109 681 997	101 498 301
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	400 609	571 469
CAPITAUX PROPRES	110 082 606	102 069 771
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	2 065 846	719 979
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	2 065 846	719 979
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires	16 270 057	13 997 441
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	9 069 106	9 562 927
Emprunts et dettes financières divers		
TOTAL dettes financières :	25 339 163	23 560 368
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	29 337 034	23 647 434
Dettes fiscales et sociales	23 141 283	18 315 282
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 464 976	1 143 926
Autres dettes	574 395	751 059
TOTAL dettes diverses :	54 517 687	43 857 701
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		
DETTES	79 856 849	67 418 068
Ecarts de conversion passif	25 054	
TOTAL GÉNÉRAL	192 030 355	170 207 818

Compte de Résultat



Compte de Résultat (Première Partie)

STOKOMANI SAS

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 18/04/18

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2017	Net (N-1) 31/12/2016
Ventes de marchandises	372 058 385	87 836	372 146 222	327 771 584
Production vendue de biens				
Production vendue de services				
Chiffres d'affaires nets	372 058 385	87 836	372 146 222	327 771 584
Production stockée			627 070	573 193
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			7 290 748	4 736 528
Autres produits				
PRODUITS D'EXPLOITATION			380 064 040	333 081 305
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]			199 942 687	175 464 590
Variation de stock de marchandises			(9 921 827)	(6 538 018)
Achats de matières premières et autres approvisionnement				
Variation de stock [matières premières et approvisionnement]				
Autres achats et charges externes			67 369 629	53 248 418
TOTAL charges externes :			257 390 489	222 174 990
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			9 127 623	7 697 407
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			53 180 060	44 499 560
Charges sociales			14 670 938	12 832 257
TOTAL charges de personnel :			67 850 998	57 331 817
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			9 177 726	8 090 071
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			1 379 265	3 221 855
Dotations aux provisions pour risques et charges			937 545	639 179
TOTAL dotations d'exploitation :			11 494 536	11 951 105
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			59 137	16 900
CHARGES D'EXPLOITATION			345 922 783	299 172 219
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			34 141 257	33 909 085

Compte de Résultat (Seconde Partie)

STOKOMANI SAS

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 18/04/18

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2017	Net (N-1) 31/12/2016
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	34 141 257	33 909 085
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	73 696	69 237
Autres intérêts et produits assimilés		85 186
Reprises sur provisions et transferts de charges	10 054	363 240
Différences positives de change		285
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	83 751	517 948
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions	501 927	286 628
Intérêts et charges assimilées	9 572	
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	511 498	286 628
RÉSULTAT FINANCIER	(427 748)	231 320
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	33 713 510	34 140 405
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	483 235	305 239
Produits exceptionnels sur opérations en capital	40 366	17 295
Reprises sur provisions et transferts de charges	327 962	284 646
	851 563	607 179
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 684 614	356 757
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	188 016	210 304
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	1 235 403	375 344
	4 108 032	942 405
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(3 256 469)	(335 226)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	2 323 482	3 426 673
Impôts sur les bénéfices	7 949 863	9 824 798
TOTAL DES PRODUITS	380 999 354	334 206 432
TOTAL DES CHARGES	360 815 658	313 652 724
BÉNÉFICE OU PERTE	20 183 695	20 553 708

SAS STOKOMANI

Annexe

aux comptes annuels de l'exercice clos le

31 décembre 2017

Montants en EUR

S.A.S. STOKOMANI

3 Avenue des Charmes - ZAC du Parc Alata – 60100 CREIL
SAS au capital de 25 000 000€

Sommaire

1.	Faits majeurs de l'exercice	3
2.	Principes, règles et méthodes comptables	3
3.	Informations relatives au bilan	5
3.1	Bilan actif	5
3.1.1	Immobilisations incorporelles – Mouvements principaux	5
3.1.2	Fonds commercial	6
3.1.3	Immobilisations corporelles – Mouvements principaux	7
3.1.4	Immobilisations corporelles et incorporelles – Amortissements pour dépréciation	7
3.1.5	Liste des filiales et participations	7
3.1.6	Immobilisations financières - Mouvements principaux	9
3.1.7	Evaluation des stocks	9
3.1.8	Actif circulant – Classement par échéance	9
3.1.9	Produits à recevoir et charges constatées d'avance	9
3.2	Bilan passif	12
3.2.1	Capital	12
3.2.2	Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la Société	13
3.2.3	Montant des créances et des dettes d'impôt différé	13
3.2.4	Provisions pour risques et charges	14
3.2.5	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	14
3.2.6	Emprunts et dettes financières divers	15
3.2.7	Crédit-bail en cours	16
3.2.8	Autres dettes - Classement par échéance	16
4.	Informations relatives au compte de résultat	18
4.1	Chiffre d'affaires et transferts de charges	18
4.2	L'effectif moyen et droit individuel de formation	18
4.3	Résultat exceptionnel	18
4.4	Ventilation de l'impôt sur les bénéfices	20
4.5	Informations diverses	21
5.	Engagements	21
5.1	Engagements financiers	21
5.2	Engagements hors bilan	21
5.2.1	Engagements donnés	21
5.2.2	Engagements reçus	22
6.	Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice	22

1. Faits majeurs de l'exercice

Au cours de l'exercice 2017, la société a accéléré son développement avec :

- L'ouverture de 10 nouveaux magasins (CORBEIL ESSONNES, PLAN DE CAMPAGNE, SEMECOURT, SAINT MALO, VENDIN LE VIEIL, ORVAULT, SAINT BRICE COURCELLES, SECLIN, AMIENS et SAINT BRICE SOUS FORET),
- Le rachat de fonds de commerce comprenant 5 magasins : DAVEZIEUX, MONTELMAR, PERREUX, ALES et CARCASSONNE,
- Le déménagement d'1 magasin : AVIGNON
- La rénovation Light de 7 magasins : LONGUEAU, LA CHAPELLE SAINT AUBIN, LAXOU, HARFLEUR, TOULOUSE, BLAGNAC et CORMONTREUIL,
- L'extension d'1 entrepôt : LONGUEIL SAINT MARIE

Les investissements correspondants s'élèvent à 14 570 000 € sur l'exercice 2017.

Le Crédit d'impôt pour la compétitivité des entreprises (CICE) s'élève pour 2017 à 3 206 414.96 €.

La société a fait l'objet d'un contrôle fiscal en 2017, portant sur les exercices 2014 et 2015, ayant abouti à une proposition de rectification. En contrepartie la société a constitué une provision pour impôt d'un montant de 918 301 €.

2. Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont établis et présentés conformément au PCG et aux principes généralement admis. Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments d'actifs inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Principales méthodes utilisées :

Immobilisations corporelles et incorporelles :

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production.

Fonds de commerce : Ils ne sont pas amortis, conformément aux règlements du CRC, ils font l'objet d'un test de dépréciation. Un test de valeur est réalisé chaque année ou chaque fois qu'un indice de perte de valeur apparaît.

Elles sont amorties suivant le mode linéaire en fonction des durées présentées ci-après :

Immobilisations incorporelles	Mode	Durée
Logiciels et progiciels	Linéaire	1 à 3 an

Immobilisations corporelles	Mode	Durée
Agencements Constructions	Linéaire	8 à 10 ans
Matériel et outillage	Linéaire	3 à 5 ans
Installations générales	Linéaire	5 à 8 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	2 à 5 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	3 à 10 ans

Crédit-bail :

Cet élément est mentionné dans les engagements hors bilan.

Immobilisations financières :

La valeur brute des immobilisations financières est constituée par leur coût d'acquisition. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nette comptable.

Stocks :

Les stocks de marchandises sont évalués selon la méthode FIFO et s'élèvent à 105 443 450 € en valeur brute au 31 décembre 2017.

Le coût de revient est composé du prix d'achat, des frais de port, des frais de transitaires en douane, des commissions sur achats, des escomptes sur achats et des frais accessoires de reconditionnement éventuels des produits.

Une provision pour dépréciation de stock est constituée sur la base d'une méthode statistique consistant à déterminer, par catégorie de produits, les pertes effectivement réalisées par le biais de la vente de produits à des valeurs inférieures à leur prix de revient sur une période de 3 ans et le pourcentage du total des stocks que ces pertes représentent.

Ce calcul est effectué pour les trois années précédant celle au cours de laquelle la provision est dotée afin d'obtenir une moyenne pondérée sur les trois années des pourcentages de pertes effectives par catégorie de produits.

Soit une provision globale pour dépréciation de stock de 1 379 265 €. Cette méthode d'estimation de la provision pour dépréciation de stock constitue un changement de méthode d'évaluation, l'ancienne méthode n'étant plus acceptée par l'administration fiscale et ayant fait l'objet d'un redressement en 2017.

Valeurs mobilières de placement :

La valeur brute est constituée par le coût d'achat avec les frais accessoires (commissions). Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence. Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées selon la méthode FIFO.

Fiscalité :

La société fait partie du groupe d'intégration fiscale dont STOKOCORP est la société mère.

La société calcule son impôt sur les sociétés comme si elle était seule. Le gain ou la perte d'intégration fiscale est constaté au niveau de la société mère STOKOCORP.

Créances et dettes :

Elles sont enregistrées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire des créances est inférieure à la valeur comptable.

Le CICE qui est une créance sur l'Etat a été transféré à la société mère, intégrée fiscalement.

Le produit en résultant a été constaté en réduction des charges sociales.

Provisions pour risques et charges :

Ces provisions enregistrées conformément au règlement ANC N°2014-03, sont destinées à couvrir les risques et charges que des événements en cours ou survenus rendent probables dont le montant est quantifiable quant à leur objet, mais dont la réalisation, l'échéance ou le montant sont incertains.

Opérations en devises :

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contrevaletur à la date de l'opération. Les dettes et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contrevaletur au cours de fin d'exercice.

La différence résultant de l'actualisation des dettes en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion. Les pertes latentes de change font l'objet d'une provision pour risques en totalité suivant les modalités règlementaires.

La mise en application du règlement 2015-05 relatif aux traitements des écarts de change a entraîné un changement de méthode sur l'exercice. L'impact de changement n'étant pas significatif, il n'a pas été comptabilisé au 31 décembre 2017.

Médaille du travail et indemnité de fin de carrière :

La provision pour médaille du travail et l'indemnité de fin de carrière sont calculées en tenant compte d'un pourcentage de probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge où ces indemnités sont dues et selon la méthode actuarielle des unités de crédit projetées (taux d'actualisation, rendement annuel du fonds investi, prévision de hausse de salaire et turn over évalué dans l'entreprise).

La provision pour médaille du travail est comptabilisée au sein des provisions pour risques.

Le montant de l'engagement afférent aux indemnités de fin de carrière n'est pas comptabilisé dans les comptes et fait l'objet d'une information en annexe au titre des engagements Hors Bilan.

3. Informations relatives au bilan

3.1 Bilan actif

3.1.1 Immobilisations incorporelles – Mouvements principaux

Depuis 2014, STOKOMANI conduit un projet de refonte de son outil métier. Cet outil, développé en interne, assure la gestion des commandes, des fournisseurs, des stocks et de la marge.

L'entreprise a choisi de capitaliser et d'amortir sur 3 ans les développements informatiques liés à ce projet. Sur l'exercice 2017, le montant ainsi capitalisé s'élève à 627 070 €.

La Marque STATUS est évaluée à 406 923 €. La plus-value est en sursis d'imposition (Art 210 B du CGI) à hauteur de 330 699 €.

En 2016, Stokomani a acquis la marque LOLA évaluée à 5 720 €. En 2017, l'entreprise a acquis deux nouvelles marques : LA CITY évaluée à 508 000€ et MIM évaluée à 60 000€.

Le détail des variation d'immobilisation est présenté dans le tableau ci-après : annexe 2054

⑤

IMMOBILISATIONS

Désignation de l'entreprise : STOKOMANI SAS													Néant ☐	
CADRE A		IMMOBILISATIONS					Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
							1		2		3			
									Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I					CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II					KD	5 259 582	KE		KF	1 642 448		
CORPORELLES	Terrains						KG		KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9			KJ		KK		KL			
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1			KM	37 026 631	KN		KO	6 408 883		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements* et aménagements des constructions		Dont Composants	M2			KP		KQ		KR		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3			KS	12 599 799	KT		KU	3 036 884	
		Installations générales, agencements, aménagements divers *						KV	15 651 870	KW		KX	5 632 906	
		Matériel de transport *						KY	903 617	KZ		LA	470 689	
		Matériel de bureau et mobilier informatique						LB	5 369 883	LC		LD	1 009 070	
		Emballages récupérables et divers *						LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours						LH	1 312 651	LI		LJ	1 539 074		
	Avances et acomptes						LK		LL		LM			
	TOTAL III						LN	72 864 450	LO		LP	18 097 506		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						SG		SM		ST			
	Autres participations						SU	85	SV		SW			
	Autres titres immobilisés						IP		IR		IS			
	Prêts et autres immobilisations financières						IT	2 801 836	IU		IV	253 378		
	TOTAL IV						LQ	2 801 921	LR		LS	253 378		
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						OG	80 925 953	OH		OJ	19 993 332		
CADRE B		IMMOBILISATIONS					Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence			
							1		2		3			
							par virement de poste à poste		par réserves à des titres ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I					IN		CO		DO		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II					IO		LV	6 902 030	LW		IX	
CORPORELLES	Terrains						IP		LX		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre					IQ		MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui					IR		MD	1 015 521	ME	42 419 993	MF	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés et aux de constructions					IS		MG		MH		MI	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels					IT		MJ	88 762	MK	15 547 921	ML	
		Inst. gales, agencés, aménagements divers					IU		MM	205 279	MN	21 079 497	MO	
		Matériel de transport					IV		MP	65 949	MQ	1 308 357	MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier					IW		MS	30 076	MT	6 348 877	MU	
		Emballages récupérables et divers *					IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours					MY	1 312 651	MZ		NA	1 539 074	NB		
	Avances et acomptes					NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III					IY	1 312 651	NG	1 405 587	NH	88 243 719	NI		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					IZ		OU		M7		OW		
	Autres participations					IO		OX		OY	85	OZ		
	Autres titres immobilisés					II		2B		2C		2D		
	Prêts et autres immobilisations financières					I2		2E	19 495	2F	3 035 719	2G		
	TOTAL IV					I3		NJ	19 495	NK	3 035 804	2H		
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					I4	1 312 651	OK	1 425 082	OL	98 181 552	OM		

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

3.1.2 Fonds commercial

Le fonds de commerce de LA SEYNE évalué à 1 402 531 € a été constaté suite à la fusion des entités juridiques portant les magasins de LA SEYNE et de FREJUS au sein de la SAS STOKOMANI réalisée en 1992.

La plus-value en sursis d'imposition (Art 210 B du CGI) s'élève à 1 402 531 €.

Les fonds de commerces de la société ont été analysés. Ils ne sont pas amortis mais font l'objet d'un test de dépréciation annuel basé sur l'actualisation des cash-flow prévisionnels pour chaque activité.

3.1.3 Immobilisations corporelles – Mouvements principaux

Les principaux investissements réalisés au cours de l'exercice sont présentés ci-après :

Nature de l'immobilisation	Montants	
	Invest. directs	Nouveaux Crédits-Baux
Agencements constructions	6 408 883 €	
Matériel et outillage	3 036 884 €	
Installations générales et agencements	5 632 906 €	
Matériel de transport	470 689 €	
Matériel de bureau et mobilier	1 009 070 €	
Immobilisation en cours	1 539 074 €	

Cf. Tableau annexe 2054. Ils concernent essentiellement l'ouverture de 15 magasins sur 2017, le déménagement d'1 magasin et la rénovation de 7 magasins.

Les immobilisations en cours regroupent les investissements liés aux ouvertures du premier trimestre 2018 (principalement LA ROCHE SUR YON ouvert le 14 février 2018, CORMEILLES EN PARISIS ouvert le 21 février 2018 et ORANGE ouvert le 28 février 2018), le déménagement d'ANGOULINS le 21 février 2018 et le changement de l'outil SIRH.

3.1.4 Immobilisations corporelles et incorporelles – Amortissements

Le détail des amortissements est présenté dans le tableau ci-après : annexe 2055

3.1.5 Liste des filiales et participations

Néant

⑥

AMORTISSEMENTS

Désignation de l'entreprise		STOKOMANI SAS		Néant ☐ *					
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	2 158 732	PF	675 865	PG	0	PH	2 834 597
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR	16 110 494	PS	3 543 583	PT	860 522	PU	18 793 554
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	7 698 180	QA	1 988 500	QB	85 592	QC	9 601 088
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	7 016 834	QE	1 923 758	QF	194 114	QG	8 746 478
	Matériel de transport	QH	535 618	QI	223 264	QJ	47 451	QK	711 431
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	4 019 497	QM	822 755	QN	29 893	QO	4 812 359
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
	TOTAL III	QU	35 380 621	QV	8 501 860	QW	1 217 572	QX	42 664 911
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ON	37 539 353	OP	9 177 725	OQ	1 217 572	OR	45 499 508
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES							
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais d'établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6		
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1		
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8		
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6		
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3		
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1		
Inst. techniques, mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6		
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4		
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2		
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9		
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8		
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL			NM			NO		
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV		
Total général non taxable (NP + NQ + NR)	NW	157 102	Total général non taxable (NS + NT + NU)	NY	327 962	Total général non taxable (NW - NY)	NZ		
CADRE C									
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice N° 2032

3.1.6 Immobilisations financières - Mouvements principaux

Ce poste s'élève à 3 035 719 € et inclut essentiellement les cautions versées.

Les dépôts de garantie mis en place en 2017, concernent principalement les magasins de SAINT QUENTIN, MACON, AMIENS, DAVEZIEUX, PERREUX, AVIGNON et le site d'ALATA et s'élèvent globalement à 253 378€.

Les remboursements des dépôts de garantie concernent essentiellement le magasin de LAD 152 et s'élèvent globalement à 19 495€.

3.1.7 Evaluation des stocks

Les stocks de marchandises s'élèvent à 105 443 450 € en valeur brute au 31 décembre 2017, ils sont dépréciés à hauteur de 1 379 265 €.

3.1.8 Actif circulant – Classement par échéance

Toutes les créances de l'actif circulant sont exigibles à un an au plus.

Les clients douteux de l'activité NEGOCE sont dépréciés à hauteur de 100%.

Les clients en litige sont provisionnés selon l'appréciation du risque.

Le CICE est comptabilisé en produits à recevoir, au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunération ouvrant droit à ce crédit d'impôt. Le produit correspondant est classé en moins des charges de personnel. Le CICE s'impute sur l'impôt dû par le groupe d'intégration fiscale auquel appartient la SAS Stokomani.

3.1.9 Produits à recevoir et charges constatées d'avance

Voir tableaux de détail présentés aux pages 10, 11 et 12.

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

Désignation de l'entreprise : STOKOMANT SAS

Néant ☐

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN			
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US			
	Autres immobilisations financières			UT	3 035 719	UV		UW	3 035 719		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA	13 294		13 294				
	Autres créances clients			UX	465 764		465 764				
	Créance représentative de titres prêts ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constatée*) UO			ZI							
	Personnel et comptes rattachés			UY	70 160		70 160				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ							
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	1 826 729		1 826 729				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN	17 535		17 535				
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)			VC	5 191 788		5 191 788				
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	1 848 769		1 848 769				
	Charges constatées d'avance			VS	13 023 425		13 023 425				
	TOTAUX				VT	25 493 183	VU	22 457 464	VV	3 035 719	
	RENOIS	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice		VD					
- Remboursements obtenus en cours d'exercice				VE							
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF						
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus d'1 an à l'origine		VH	16 210 679		4 117 554		12 093 125			
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		SA	400					400			
Fournisseurs et comptes rattachés		SB	29 337 034		29 337 034						
Personnel et comptes rattachés		SC	7 868 219		7 868 219						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		SD	6 326 377		6 326 377						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		SE								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	5 370 837		5 370 837					
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	3 575 850		3 575 850					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		SJ	1 464 976		1 464 976						
Groupe et associés (2)		VI	9 060 706		9 060 706						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		SK	574 395		574 395						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie ¹		ZZ									
Produits constatés d'avance		SL									
TOTAUX			VY	79 797 472	VZ	67 703 947		12 093 525			
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ	5 000 000	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	2 781 875	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032					

DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR

CA17PROREC

[illegible]

DETAIL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

CA20CHAAVA

[illegible]

3.2 Bilan passif

3.2.1 Capital

Le capital est composé de 3 770 actions de 6 631.30 € de valeur nominale.

	Nombre d'actions	Valeur
Position début de l'exercice	3 770	6 631,30 €
Mouvements	Néant	
Position fin de l'exercice	3 770	6 631,30 €

	31/12/2016	31/12/2017
Capitaux propres au début de l'exercice	102 069 771	
Distribution de dividendes		-12 000 000
Provisions Réglementées		- 170 860
Résultat de l'exercice		+20 183 695
Mouvements		+8 012 835
Position fin de l'exercice		110 082 606

3.2.2 Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la Société

La société mère consolidante au 31 décembre 2017 est la société STOKOCORP (3 avenue des charmes parc ALATA à CREIL 60100) qui détient 100 % du capital de la SAS STOKOMANI. La méthode de consolidation retenue est l'intégration globale.

3.2.3 Montant des créances et des dettes d'impôt différé

L'impôt payé d'avance au titre des charges non déductibles de l'année de leur comptabilisation se compose comme suit :

Base

Participation 2017 des salariés	2 323 482
Provision pour impôts à payer (TASCOM, C3S)	1 480 965
Autres	0
Economie d'impôt futur (au taux de 34.43%)	1 309 871

3.2.4 Provisions pour risques et charges

Provision pour :	Montant au début de l'exercice	Forma- -tion par fonds propres	Dotation s de l'exercice	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Reprises par fonds propres	Montant à la fin de l'exercice
Litige social et client	320 683		533 423	74 031	246 652		533 423
Médaille du travail	349 296		404 122	6 000	343 296		404 122
Charges exceptionnelles	50 000		1 078 301				1 128 301
Pertes de change	0		0	0			0
Total	719 979	0	2 015 846	80 031	589 948	0	2 065 846

Les clients en litige sont provisionnés selon l'appréciation du risque.

3.2.5 Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit

Hors intérêts coursus	31/12/2016	Tirages	Intérêts capitalisés	Remboursements	31/12/2017
Dettes senior tranche A	1 995 000			520 353	1 474 647
Dettes senior tranche B	950 000			11 522	938 478
Capex	9 500 000	5 000 000		2 250 000	12 250 000
Emprunt BPI	1 500 000				1 500 000
Total	13 945 000	5 000 000	0	2 781 875	16 163 125

Y compris intérêts courus	Montant Brut	- de 1 ans	De 1 à 5 ans	+ de 5 ans
Dette senior tranche A	1 474 647	570 000	904 647	
Dette senior tranche B	938 478		938 478	
Capex	12 250 000	3 500 000	8 750 000	
Emprunt BPI	1 500 000		1 500 000	
Autres	47 554	47 554		
Total	16 210 679	4 117 554	12 093 125	

Dans le cadre du refinancement du 15 juillet 2014, STOKOMANI avait souscrit 2 emprunts :

- Le 1^{er} à hauteur de 2 850 000 € a fait l'objet de remboursements pour 520 353 € sur l'exercice 2017 (échéances semestrielles), cet emprunt a une échéance jusqu'au 15 juillet 2020,
- Le 2nd s'élevant à 950 000 € est un emprunt remboursable in fine avec une échéance au 15 juillet 2021.

Les intérêts liés à ce financement ont été payés trimestriellement sur la base de l'Euribor 3 mois auquel s'applique une marge bancaire.

Dans le cadre de ses investissements, STOKOMANI a souscrit un emprunt de 15 000 000 € qui a fait l'objet de remboursements pour 2 250 000 € sur l'exercice 2017 (échéances semestrielles), cet emprunt a une échéance au 15 juillet 2021.

Cette dette financière fait l'objet de covenants calculés sur les données consolidées.

Au 31 décembre 2017, les covenants sont respectés.

3.2.6 Emprunts et dettes financières divers

Le compte courant STOKOCORP s'élève à 8 968 640 € au 31 Décembre 2017.

Ce compte a été rémunéré au taux annuel de 1.67% au cours du dernier trimestre 2017 ; les intérêts comptabilisés sur l'ensemble de l'exercice se sont élevés à 100 066 €.

Au 31 décembre 2017, STOKOCORP doit 1 985 373 € à STOKOMANI SAS au titre des flux relatifs à l'intégration fiscale.

3.2.7 Crédit-bail en cours

	Terrains	Construct.	Installations matériels et outillages	Matériel de transport	Total
Redevances payées					
Cumuls exercices antérieurs			402 321	94 457	496 778
Exercices			21 174	32 378	53 552
Total			423 495	126 835	550 330
Redevances restant à payer					
à 1 an au plus				2 698	2 698
à plus d'1 an et 5 ans au plus					
à plus de 5 ans					
Total				2 698	2 698
Valeur résiduelle					
à 1 an au plus				1 262	1 262
à plus d'un an et 5 ans au plus					
à plus de 5 ans					
Total				1 262	1 262
Montant pris en charge dans l'exercice			25 500	32 378	57 878

3.2.8 Autres dettes - Classement par échéance

Toutes les dettes, autres que financières, sont d'échéance inférieure à un an.

Les effets à payer au 31/12/17 s'élèvent à 283 422 €.

Les charges à payer sont détaillées page suivante.

DETAIL DES CHARGES A PAYER

CA18CHAPAY

[illegible]

4. Informations relatives au compte de résultat

4.1 Chiffre d'affaires et transferts de charges

Les ventes de marchandises DETAIL s'élèvent à 371 130 803 €, elles sont réalisées en totalité sur le territoire national.

Les ventes de marchandises NEGOCE s'élèvent à 1 015 419 € dont 87 836 € de ventes export.

Soit un chiffre d'affaires total de 372 146 122 €.

Les transferts de charges d'exploitation comportent essentiellement des remboursements de frais de formation et des indemnités d'emploi reçues.

Les escomptes obtenus sur achats de marchandises sont déduits des coûts d'achats de marchandises, seuls les escomptes obtenus sur frais généraux restent en produits financiers.

4.2 L'effectif moyen

L'effectif moyen sur 2017 est de 2 270 salariés dont :

Cadres	166
Agents de Maîtrise	337
Employés	1 767

4.3 Résultat exceptionnel

Cf. tableau annexe 2053 présenté page suivante.

L'ensemble des charges liées aux opérations de croissance externe réalisées ou n'ayant pas abouti ont été constatées en charges exceptionnelles, cela comprend tous les honoraires liés à ces opérations ainsi que tous les frais intercalaires entre la date d'acquisition et la date d'ouverture des magasins.

Les frais de personnel afférents à la transformation de la gérance et du comité de direction ont été comptabilisés en charges exceptionnelles.

Extension 1

N° 2053-SD

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

Désignation de l'entreprise STOKOMANI SAS

[illegible]

4.4 Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat courant	Résultat exceptionnel (Partic.+ Int.)	TOTAL
Résultat avant impôt	+ 33 713 510	- 5 579 951	+ 28 133 559
Impôt - au taux de 34.43% - sur PVLT	- 9 779 403	+ 1 829 540	- 7 949 863
Résultat après impôt	+ 23 934 107	- 3 750 411	+ 20 183 696

Méthode employée :

Les corrections fiscales ont été reclassées selon leur nature en résultat courant et résultat exceptionnel.

4.5 Informations diverses

Le bénéfice fiscal de la société intégré au résultat fiscal du groupe s'élève à 23 199 677 €.

La rémunération des dirigeants n'est pas mentionnée dans la présente annexe car cela conduirait indirectement à publier une information individuelle.

5. Engagements

5.1 Engagements financiers

Néant.

5.2 Engagements hors bilan

5.2.1 Engagements donnés

Crédit-bail : loyers restant à courir 2 698 €

Indemnité de départ à la retraite

Le montant des droits qui sont acquis par les salariés pour l'**indemnité de départ à la retraite**, en tenant compte d'un pourcentage de probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge de la retraite, est externalisé auprès d'une compagnie d'assurances.

L'engagement au 31 décembre 2017 s'élève à 1 151 137 € et est hors bilan.

Il est totalement couvert par les versements effectués au fonds GAN. Il est calculé selon la méthode actuarielle des unités de crédit projetées, à partir des hypothèses suivantes : taux d'actualisation de 1.40%, un rendement annuel du fonds de 0.50%, une prévision de hausse de salaire de 1.50% par an et un turn-over évalué de 10,00% à 0,50% selon les tranches d'âge progressif de moins de 30 ans à plus de 51 ans.

Couvertures de change

Le cours du **dollar** au 31 décembre 2017 est de 1.1993.

Au cours de l'année 2017, afin de se couvrir contre les fluctuations des marchés de devise, la SAS STOKOMANI a choisi de procéder à des achats à terme

Support	Montant Brut	- de 1 ans	De 1 à 5 ans	+ de 5 ans
Achats à terme	40 500 000	40 500 000	0	0
Total	40 500 000	40 500 000	0	0

Au 31 décembre 2017, la valorisation de ces opérations de change à terme s'élève à - 906 427 €.

5.2.2 Engagements reçus

Cautions bancaires reçues de 2 437 902 €.

6. Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice

Postérieurement à la clôture, le groupe STOKOMANI prévoit de procéder à une opération de croissance externe par le biais d'un rachat de fonds de commerce comprenant 7 magasins.

En cas d'acquisition, l'ensemble des frais intercalaires, externes à STOKOMANI, constatés entre la date d'acquisition et la date d'ouverture des magasins, ainsi que les frais externes directement liés à la préparation et à la réalisation de l'opération (honoraires, audits...) seront enregistrés en charges exceptionnelles.

« STOKOMANI »

Société par actions simplifiée au capital de 25.000.000 euros

**Siège social : CREIL (60100)
Parc Technologique d'Alata – 3, rue des Charmes**

RCS COMPIEGNE 317 780 062

La « Société »

**DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 30 AVRIL 2018**

AFFECTATION DES RESULTATS

* *
*

TROISIÈME DECISION

L'Associé unique, après avoir entendu la lecture du rapport du Président, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2017, soit la somme de 20.183.695 euros, en intégralité au poste « Autres Réserves », dont le solde de 61.878.926 euros est porté au solde créditeur de 82.062.621 euros (étant précisé que le poste « Réserve légale » est suffisamment doté).

L'Associé unique rappelle que les dividendes par action distribués au cours des trois derniers exercices sont les suivants :

	Dividendes
Exercice 01.01.14/31.12.14	3.000.000 €
Exercice 01.01.15/31.12.15	6.000.000 €
Exercice 01.01.16/31.12.16	16.000.000 €

Cette décision est adoptée par l'associé unique.

* *
* *

Extrait certifié conforme à l'original

Le Président

**Pour STOKOCORP
Delphine MATHEZ**

